

Amitiés Dominicaines



GOUVERNANCES

Bulletin du Laïcat dominicain n° 314
Janvier - Février - Mars 2022

AMITIÉS DOMINICAINES

Ce périodique est une initiative des fraternités laïques dominicaines, une des trois branches de l'Ordre dominicain avec les Frères Prêcheurs et les Moniales. Sa rédaction est assurée par les membres des fraternités laïques, en collaboration avec les frères ou les sœurs.

Dans le désir de faire rayonner le souffle et la spiritualité de saint Dominique auprès de toutes celles et ceux qui s'y intéressent, il partage fraternellement les échos de notre vie de prière, de recherche de vérité et de témoignage, à l'écoute des hommes et des femmes de notre temps.

Responsable provincial des fraternités dominicaines de Belgique :

Ludovic NAMUROIS Avenue du Bois Becquet, 28 1300 Wavre ~
0472/55.75.50 - ludovic@namurois.org

Site des fraternités de Belgique francophone :

www.laicsdominicains.be

SOMMAIRE DU n° 314 - *Gouvernances*

	Édito	3
Dossier	Habermas, l'Église et la collégialité	5
	En union... et autonomes	9
	Saint-Merry : comment comprendre ?	13
	La synodalité comme forme, style et structure de l'Église	17
	Du côté de nos frères protestants	21
	Une autre gouvernance : quand des jeunes testent l'avenir	26
	En Église, la diversité ne peut être une menace	31

Editorial

Cher.e ami.e,
Chers frère et sœur en saint Dominique,

Être dans le monde sans être du monde. Ou : comment être levain dans la pâte humaine dont on fait partie... tout en essayant de ne pas reproduire ses dérives, son esprit de compétition, sa férocité quelquefois. Quelle que soit la signification profondément symbolique qu'on lui accorde, l'Église catholique est à titre égal une organisation humaine. Trop souvent, sa hiérarchie aime à rappeler que son mode de gouvernance ne saurait se référer aux critères qui répondent pourtant aux aspirations de la plupart des humains, dont la démocratie est la forme certes imparfaite, mais cependant la plus désirable.

Ce numéro d'*Amitiés dominicaines* se propose, à l'occasion du Synode, de réfléchir aux enjeux non seulement théologiques et ecclésiaux, mais également philosophiques et pratiques de différents modes de gouvernances. À partir de la réflexion de Jürgen Habermas, figure contemporaine incontournable dans ce genre de réflexion, mais aussi à partir d'exemples d'expériences de terrain – dont celle de nos Églises sœurs du monde protestant.

Toute réalité humaine « qui compte » comporte une dimension éthique et juridique, ainsi qu'une dimension symbolique – celle qui fait sens et engage l'être profond. Ignorer ou minorer sa composante factuelle est dangereux : se placer en surplomb ou en dehors du monde, c'est refouler l'humanité dans toute son épaisseur. Si elle se veut « experte en humanité », l'Église ne peut laisser s'agrandir encore la distance qui sépare ses pratiques, en matière de gouvernance et de reconnaissance de la complexité humaine, des avancées dont nos sociétés témoignent à travers heurs et malheurs. Si elle a beaucoup à offrir au monde, le monde peut lui aussi la faire grandir.

Pour le comité de rédaction,
Myriam TONUS, OP

GOUVERNANCES



Dans une société en mutation, où les repères se brouillent et les changements se succèdent rapidement, les nouvelles pratiques autour de l'intelligence collective pourraient déboucher sur un changement de paradigme potentiellement salvateur. [...]

L'intelligence collective émerge d'un groupe qui partage une finalité et un fort sens de l'engagement. Les membres d'un tel groupe sont reliés par la perception d'une mission commune au service d'une vision fédératrice au bénéfice de tous. Les conditions pour favoriser l'intelligence collective sont une communication ouverte, un respect et une confiance mutuelle, une curiosité et un engagement vis-à-vis de quelque chose de plus vaste que l'individu.

Lydia ABAD & al., « Les principes de l'intelligence collective », in Espace 332, sept.-oct. 2016

Synodalité : le mot circule, interroge, est mis en débat dans pas mal de lieux ecclésiaux. La désaffection vis-à-vis de la religion continuant à progresser, les « affaires » pénibles ayant rudement secoué l'Église, il y a en effet urgence de repenser un mode de gouvernance qui doit davantage à l'Histoire qu'à l'Évangile. Joe ELSEN, philosophe, évoque ici une figure majeure de la philosophie contemporaine : Jürgen HABERMAS, considéré comme référence lorsqu'il s'agit de débat démocratique.

Habermas est un philosophe allemand contemporain appartenant à l'École de Francfort, qui a le souci de préserver l'héritage des Lumières mis à mal depuis le début du 20^e siècle. En effet, il dénonce le renoncement à la Raison et estime que ce n'est qu'en renouant pleinement avec l'idéal des Lumières que l'Europe pourra surmonter le traumatisme qu'elle connut durant la Seconde guerre mondiale. Dès les années 70, il parlera de la Modernité comme d'un projet inachevé, dont le totalitarisme quasi permanent du 20^e siècle n'est pas l'héritier, mais bien son dévoiement. Il faudra donc, selon lui, que la théorie critique réarticule le projet humaniste des Lumières sur base des sciences sociales contemporaines. Ce n'est qu'au prix de cet interdisciplinarité que la philosophie aussi bien que les sciences humaines de manière générale parviendront à aller de l'avant face aux multiples enjeux contemporains.

Pour ce faire, Habermas adresse une critique à ses prédécesseurs de l'École de Francfort, à savoir Adorno et Horkheimer. Il dénonce leur théorie de l'Histoire caractérisée par une émancipation toujours contrainte par une domination qui, selon Habermas, est une vision étroitement instrumentale de la raison, où celle-ci ne s'exprimerait que dans sa capacité à calculer. Le philosophe en appelle à une conception plus inclusive de la raison. Comment faire ? En proposant une conception communicationnelle de la raison. Il s'agit de reconnaître qu'il y a bien une part instrumentale de la raison mais que celle-ci ne s'y réduit pas. La raison se manifeste d'abord et aussi dans *l'échange d'arguments* qui caracté-

rise le débat (public et scientifique) et donc par une forme de rationalité qui n'est pas instrumentale mais bien discursive (c'est-à-dire liée au discours) et communicationnelle, où la collégialité est donc centrale.

La collaboration plutôt que l'affrontement

Habermas distingue quatre types de raison : épistémologie, herméneutique, téléologique et communicationnelle. Nous nous focaliserons sur cette dernière qui relève d'une théorie hybride, liée à la philosophie et à la sociologie. En effet, Habermas soutient que les philosophes doivent s'intéresser aux sciences sociales car la philosophie ne saurait plus se passer d'elles. Son approche de la Raison est pragmatique : il s'agira de discerner son action dans les réalités sociales. Sciences humaines et philosophie doivent coopérer. Habermas suggère donc une analyse de la dynamique de la Modernité nourrie dans le cadre d'une interdisciplinarité fondamentale.

La raison manipule des choses mais c'est aussi ce qui nous permet de nous entendre sur les normes qui régissent nos vies collectives. Elle offre un cadre commun comme fond de nos interactions sociales. Une action rationnelle est ainsi un usage efficace et efficient pour atteindre un but souhaité. Mais les personnes ont des rapports fondamentalement stratégiques où elles agissent les unes avec les autres pour parvenir à leurs fins. Il y a donc là une lutte manipulatoire qui sous-tend nos interactions sociales. Mais il n'y a pas que ça. Il y a également une forme de rationalité où les agents interagissent entre eux dans le but de trouver un accord, de concilier leurs points de vue. Habermas va dès lors énoncer que pour qu'une société puisse fonctionner, il faut créer des espaces délibératifs dans lesquels chacun peut y participer de façon égale. Toutes et tous sont appelés à la participation au débat sociétal, car ce débat concerne tout le monde et non simplement des experts. Il nous faut donc créer des espaces de discussion ouverte dans lesquels je ne tente pas d'influencer les autres mais où je cherche la concorde de nos argumentations. Il s'agit donc d'un travail collaboratif et non d'un affrontement idéologique.

Agir communicationnel et éthique de la discussion

Mais la discussion peut amener de la suspicion. Si nous discutons, c'est parce que nous ne sommes pas certains de notre propre position.



Le doute est permis mais peut-être résorbé, car la discussion peut également amener l'adhésion collective via consensus général sur tel ou tel projet.

Dans son ouvrage « *Théorie de l'agir communicationnel* » (1981), Habermas a inauguré le « délibérativisme ». Dans ce courant, nous reconnaissons que la science ne donne plus le savoir ultime sur la société. Elle jouera un rôle majeur certes, mais ne sera plus le socle ultime car d'autres acteurs que les scientifiques doivent être consultés ; c'est notamment le cas des acteurs de terrain. De ceci émergera l'idée du « procéduralisme » : la discussion entre les différents acteurs a pour but l'émergence d'un consensus raisonné et raisonnable sur les pratiques. Dans une perspective procéduraliste, nous ne savons plus d'avance quel est le but ultime de la société mais nous allons établir des critères menant à cet idéal. Cette théorie est donc fondamentalement humble. L'idéal est ici vu comme l'horizon à atteindre sans savoir ce que cache réellement cet horizon. Nous sommes ainsi face à un idéal-type « mystère » dont nous pouvons seulement espérer qu'il soit un mieux pour l'ensemble de la société. Ce moment procéduraliste reste clé dans la recherche transdisciplinaire qui est la méthode privilégiée actuellement dans les sciences humaines.

Aujourd'hui, le positivisme est dépassé, le modernisme aussi. Comment faire pour les dépasser ? Tout d'abord, en repensant l'esprit coopératif et collaboratif des acteurs et des experts. Il faut redonner une place à la Personne au sein du collectif.

Nous devons donc développer une théorie critique et dynamique de la raison basée sur une conception communicationnelle de l'agir. Cet agir communicationnel possède sa rationalité ainsi que ses structures propres. Il s'agit d'établir une production collaborative entre personnes libres et égales par l'échange discursif où chacun se reconnaît comme être de raison et fait preuve de « charité intellectuelle », en considérant tout argument comme ayant une prétention à la validité. Cette notion de reconnaissance est fondamentale. La démocratie, pour Habermas, se développe quand l'opinion publique devient une puissance, et quand le débat public permet d'infléchir les positions politiques.

Quels seraient donc les apports de la théorie de l'agir communicationnel d'Habermas pour les laïcs et l'Église dans son ensemble ? Tout d'abord, cela permettrait le dépassement de la hiérarchisation dichotomique clergé/laïcs en dépassant ainsi le « holisme laïc » (dans lequel « les laïcs » sont considérés comme un tout) et l'individualisme clérical. L'intégration sociale n'est possible qu'à travers des pratiques d'agir communicationnelle où des personnes s'efforcent de s'accorder les uns avec les autres. Cette pratique se fait sur fond de modèles culturels hérités historiquement. L'Europe possède un héritage chrétien mais celui-ci est toujours à transformer et à se réapproprier. La Tradition est en perpétuel mouvement et en permanente réappropriation.

L'inclusion laicale ne sera donc possible qu'à travers des pratiques d'agir communicationnel où clergé et laïcs discutent ensemble dans un esprit de concorde et de conciliation pour faire progresser ce qui nous relie tous : le message de Jésus Christ. Une collégialité globale regroupant laïcs et clergé offrira une meilleure inclusivité de toutes et tous dans l'Église autour d'une éthique de la discussion basée sur la prise en compte de la parole de chacune et chacun pour la Parole de Dieu.

Joe ELSÉN

On aime croire et dire, dans l'Église, que ses structures sont directement héritées des premières communautés chrétiennes. La réalité est bien plus complexe et différente. Régis Burnet est professeur de Nouveau Testament à l'Université catholique de Louvain. Historien, ancien élève de l'École normale supérieure à Paris et agrégé de lettres modernes, il est aussi présentateur de l'émission "La foi prise au mot" sur KTO. Il dessine ici un portrait contrasté de l'Église des origines.

- Quelle était la pluralité des communautés chrétiennes dans les premiers siècles ?

Il existe bien une pluralité de communautés qui se révèle dès les écrits de saint Paul. Dans ses lettres, il mentionne une communauté de diaspora, la communauté d'Antioche, qui a l'air d'être gouvernée par Pierre. Il y a aussi une communauté à Jérusalem, autour de Jacques, fortement teintée de judaïté, avec une tendance du judaïsme très conservatrice. Et puis il y a la tendance paulinienne. Et si on regarde les Actes des Apôtres, on voit que même à Jérusalem, dès le début, il existe un judaïsme un peu plus ouvert, qui est celui d'Étienne, avec les sept diacres. On doit aussi mentionner d'autres communautés dont on ne nous parle pas explicitement mais qu'on peut dégager des textes eux-mêmes : la communauté de l'épître aux hébreux est une communauté de gens originaires du judaïsme qui hésitent entre conserver une assistance au culte au temple et rester dans le culte chrétien ; l'auteur essaie que ces gens restent chrétiens.

Dans l'Apocalypse, on se trouve en diaspora, et les communautés se posent la question de savoir s'il faut faire alliance avec le système impérial, avec le confort offert par l'empire romain, les commerces, les cultes, etc. Mais les chrétiens connaissent des difficultés ponctuelles, la persécution. Dans le Nouveau Testament, des communautés se définissent par leur origine : d'origine juive, d'origine non juive. Ou par leur conception des



choses : des chrétiens d'origine juive qui acceptent qu'il y ait des chrétiens d'origine non juive dans leur communauté, des chrétiens d'origine juive qui ne le veulent pas.

- Y-a-t-il deux, trois, cinq ou cent communautés différentes ?

En tout cas ce qui est sûr, c'est que ces communautés ne sont pas fédérées, on est dans une sorte de confédération de communautés plus ou moins autonomes, qui savent qu'elles appartiennent toutes au monde chrétien, mais il n'y a pas de pape pour centraliser. Paul évoque un certain respect pour Jacques, le frère du Seigneur, c'est tout.

Ils savaient tous qu'ils étaient chrétiens et qu'il y avait d'autres communautés chrétiennes dans le monde méditerranéen. Est-ce qu'ils étaient solidaires dans leurs options théologiques ? Ce n'est pas sûr du tout. Par exemple, au deuxième siècle, une communauté à Alexandrie, plutôt conservatrice, sait-elle qu'il existe en Syrie une Église qui ne parle pas le grec mais une langue araméenne qui va devenir le syriaque ? On l'ignore. Y avait-il comme dans le parlement européen des groupes d'influence qui se mettent ensemble même s'ils ne sont pas exactement les mêmes ? On ne le sait pas.

Ce qui donne un coup d'accélérateur à une forme d'union, c'est le système impérial, parce que le propre d'un empire, c'est d'établir des cartes ; petit à petit, l'administration impériale va calquer l'organisation de l'Église sur l'organisation des provinces romaines. Au bout d'un très long processus – cela commence au 4^e siècle et cela va finir bien après – cela va donner ceci : à la tête d'une province romaine, il y a un gouverneur, et à la tête de son équivalent chrétien, il y a un évêque. L'évêque d'une toute petite province n'est qu'évêque, alors que l'évêque d'une très grande capitale devient une sorte de métropolite, d'archevêque, qui a sous sa coupe les autres évêques ; exactement dans la même manière que le gouverneur romain d'une grande ville avait des préfets, des procureurs, sous son autorité. Et on est encore l'héritier de ce système.

- Et les synodes régionaux dans les premiers siècles?

A partir du moment où l'organisation se fait autour de villes, les premiers synodes et surtout les premiers conciles sont convoqués par les empereurs. L'exemple type, c'est Nicée (convoqué par l'empereur Constantin). Cela ne veut pas dire qu'il n'y avait pas eu des rencontres informelles autrefois, mais elles ont échappé à l'Histoire. On a conservé très peu de documents, c'est très compliqué. On a beaucoup de documents à partir du 4^e siècle, dans l'empire chrétien.

- Quelle était l'organisation interne de ces communautés? Comment étaient-elles structurées?

C'est une question très difficile. Ce qui semble assuré, c'est que dans les communautés pauliniennes tardives, telles que les "lettres pastorales" nous les décrivent (les deux lettres à Timothée et la lettre à Tite), il y avait déjà une forme de spécialisation, on sent qu'il y a des fonctions – l'une d'elles est celle de prophète. On retrouve aussi ces fonctions dans d'autres lettres qui ne sont pas dans le canon mais sont « paracanoniques », comme l'épître à Diognète. Parmi ces fonctions, il y a celle d'évêque, surveillant. Évidemment, on a bondi dessus pour en faire la fonction la plus importante ! Ce n'est pourtant pas sûr. Il semble en tout cas dans les lettres à Timothée qu'il y ait une fonction d'apôtre, ou plus exactement d' « apôtre de l'apôtre », d'envoyé de l'apôtre. "Paul" met en scène ce Timothée ou ce Tite en lui donnant un titre qui n'est pas celui d'évêque. Est-ce que l'évêque ne serait pas simplement le

surveillant de l'assemblée, notre actuel maître de cérémonie, celui qui fait en sorte que les choses se passent harmonieusement ? Par contre, ce n'est pas forcément lui qui gouverne...

Dans l'Église contemporaine, certains tentent d'utiliser des termes anciens pour les faire coller à des réalités nouvelles ; mais il n'est pas sûr du tout que les diaconesses aient eu la même fonction que ce que nous nous appelons aujourd'hui diaconesse (une femme diacre). Et les diacres, qu'est-ce qu'ils étaient censés faire ? Cela n'est certainement pas une fonction liturgique. *Diakonos*, c'est intendant, serviteur. Étaient-ils les économes, chargés de ce qu'on appelle le temporel ? Comme avec "évêque", ces termes ont eu par après toute une histoire ; malheureusement, les gens n'ont pas l'habitude de changer de vocabulaire quand ils changent de conception du monde.

Et les *presbyteroi* ?

En grec, *presbyteros* veut dire « ancien ». À un moment, l'ancien va devenir le chef de la communauté locale, appelée paroisse par la suite, parce qu'il est ancien, selon le vieux modèle hérité de l'antiquité.

Autour du quatrième siècle, et c'est très tardif, dans l'église de Rome – où beaucoup de documents ont été conservés –, on voit se constituer un collège d'anciens autour d'un ancien plus vénérable que les autres, qui va devenir le pape. Et on voit apparaître aussi des modèles canoniaux, avec les chanoines, c'est-à-dire une gestion collective de la communauté. Celui qu'on appellera le « pape » est entouré d'une série d'anciens, et donc il y a une décision collective. Le chef des *presbyteroi*, qu'on va appeler soit évêque, soit archevêque, soit pape, n'est que le « *primus inter pares* » (le premier parmi des pairs, littéralement). Ce vieux système des chanoines autour de leur évêque va durer jusque l'époque carolingienne. On sait qu'avec Augustin, cela fonctionnait encore ainsi : il était évêque d'Hippone mais en même temps, il réglementait le chapitre, c'est-à-dire l'ensemble de ses collaborateurs. L'idée d'un évêque « monarchique », qui gouvernerait seul, remonte plutôt au début du Moyen Âge. Du côté latin en tout cas, parce que du côté grec, le système synodal persiste encore à l'heure actuelle : c'est le saint synode qui gouverne l'Église.

Propos recueillis par Jean-Pierre BINAME, OP

Pendant 45 ans, le Centre pastoral Saint-Merry fut un exceptionnel lieu d'accueil, de réflexion, d'ouverture au monde. Géré et animé par une équipe de prêtres et laïcs au service du projet, le Centre est la preuve qu'un autre mode de gouvernance est possible au plan local. Il y a un an, l'archevêque de Paris a décidé de fermer Saint-Merry. Fr. Ignace Berten, qui était très proche de ce Centre, raconte ce que l'on peut appeler un gâchis.

En 1975, le cardinal Marty, archevêque de Paris, confie au P. Xavier de Chalendar et à un petit groupe de laïcs le soin de créer à Saint-Merry, dans un quartier en pleine transformation (les Halles de Beaubourg se construisent à ce moment-là), un lieu d'ouverture, d'accueil et de créativité en lien avec la culture. C'est la naissance du Centre pastoral Saint-Merry, qui s'appelle alors le Centre pastoral Halles-Beaubourg, avec pour mission d'« inventer des modes nouveaux pour l'Église de demain ».

Un Centre plein de souffle

Le Centre se structure progressivement : les prêtres sont nommés par l'évêque, les laïcs de l'équipe pastorale sont d'abord cooptés puis rapidement élus par l'assemblée générale qui se réunit deux fois par an. L'équipe pastorale se réunit tous les mercredis soir. Cette équipe prend en charge la préparation de la liturgie, mais assure aussi tous les après-midi un accueil des passants. Elle assure aussi la coordination des différentes activités et initiatives du Centre. Pour faire le lien, le prêtre animateur du Centre est aussi curé de la paroisse géographique. Pendant des années la collaboration est harmonieuse et complémentaire.

Saint-Merry se veut lieu d'accueil inconditionnel, de convivialité, de solidarité et de prière, en particulier pour ceux qui sont éloignés de l'Église. La liturgie est créative et fondée sur une collaboration étroite entre prêtres et laïcs. Elle est marquée, entre autres, par l'accueil des divorcés remariés et des personnes et couples homosexuels. Un important axe



artistique est développé. Au départ, c'est principalement la dimension musicale ; dans la suite ce sont aussi les arts plastiques, les installations, le théâtre, etc. (« Voir et dire »), en valorisant la dimension spirituelle des œuvres. Saint-Merry devient ainsi le lieu le plus important d'art religieux contemporain en France. Des débats sont aussi régulièrement organisés sur des questions de société ou d'Église. Une dimension sociale est également mise en œuvre : accueil, dans l'église, de sans-papiers et de demandeurs d'asile, service social dans le quartier... Les dernières années, j'ai été très proche de ce Centre, et y suis intervenu plusieurs fois.

Quand le souffle gêne

Au fil des ans, des tensions se développent entre le Centre pastoral, qui prend de plus en plus d'ampleur, y compris dans l'occupation des lieux, et la paroisse. Des curés plus classiques sont nommés : pour eux, le Centre prend trop de place et les options liturgiques très libres gênent. Du coup, ils ne participent plus à l'équipe d'animation du Centre. La messe paroissiale à 10h rassemble de 40 à 60 personnes, tandis que l'eucharistie à 11h15, animée par le Centre, en rassemble régulièrement plus de 200, venant d'un peu partout. Le dialogue devient impossible. Deux curés successifs démissionnent, le dernier en dépression. Le Centre demande à l'archevêque, Mgr Aupetit, une médiation. Un des vicaires généraux est prêt à la faire, sans qu'il y soit fait suite.

Le 7 février 2021, une lettre de l'archevêque, Mgr Aupetit, adressée aux responsables du Centre pastoral, annonce sa décision de suppression du Centre et donc de la messe dominicale de 11h15 à partir du 1^{er} mars. L'accès à l'église pour les autres activités, artistiques ou sociales, leur est interdit. L'autorité tue ainsi un lieu particulièrement vivant. Un vrai gâchis.

Sans doute y a-t-il eu des dysfonctionnements, l'un ou l'autre jeu de pouvoir par moments, et à l'occasion, des paroles malheureuses de certains vis-à-vis du curé. Problèmes qu'on rencontre dans tout milieux associatifs vivants. Mais plus profondément, la liberté du Centre pastoral et ses expressions liturgiques, artistiques et sociales dérangent, tant par rapport aux options actuelles du diocèse que sur place, en raison des orientations plus classiques de la paroisse et de ses nouveaux curés. Il y aurait probablement eu une possibilité de négocier un *modus vivendi* profitable pour tous. Manifestement, l'évêque n'en voulait pas.

Oser l'avenir

Quarante-cinq ans de fonctionnement dynamique porté par une véritable coresponsabilité entre prêtres et laïcs, tant dans la gestion de l'ensemble du Centre pastoral que, plus précisément, dans l'animation et la célébration liturgiques. Malgré les difficultés ou tensions, le Centre pastoral Saint-Merry avait pu rester un lieu alternatif vivant à la recherche d'une autre manière d'être Église en lien et communion avec l'Église de Paris.

Depuis lors, l'équipe pastorale et nombre de membres de la communauté attachée au Centre pastoral se mobilisent pour trouver des solutions alternatives. Un groupe s'est constitué : Saint-Merry Hors-les-Murs. Rien n'a cependant pu encore être défini. Espérons qu'un projet réaliste puisse émerger, à commencer par la possibilité d'animer un nouveau lieu.

Un livre collectif, très riche de souvenirs et de réflexions fondamentales, a été publié : Guy Aurenche avec les Amis de Saint-Merry Hors-les-Murs, *Et sous m'avez accueilli. Contributions pour une Église vivante* (Paris, Salvator, 2021).

Ce livre se conclut par un envoi de Mgr Albert Rouet, archevêque émé-

rite de Poitiers : « Une Église en recherche ». Il y écrit ceci : « *Je rêve d'une Église en recherche, qui sollicite une fraternité comme l'aumône première de la reconnaissance. Une quête continue d'un champ où s'enfouir, avec tous les risques du grand vent. Cette Église a sur le dos un lourd passé, de splendeur et d'orage. Elle ne peut l'effacer, mais elle peut aussi le partager avec la mémoire, tumultueuse ou paisible, de ceux qu'elle rencontre. L'histoire n'avance pas en ligne droite* » (p. 162). Il conclut en affirmant qu'il faut ouvrir des chemins nouveaux dans l'Église, parce que l'histoire avance par les marges. « *À une condition toutefois : qu'elle leur accorde confiance* » (p. 167).

Ignace BERTEN, OP



À l'heure où vivre en société est devenu plus complexe et où l'intérêt individuel est devenu prioritaire par rapport au bien collectif, les systèmes de gouvernance démocratiques sont mis en cause, tandis que des systèmes autoritaires s'imposent de plus en plus. La voie proposée par le pape François, en organisant une consultation des baptisés et des confirmés préparatoire à un synode, serait-elle une alternative de gouvernance porteuse d'espoir pour l'Église et nos contemporains ?

Le document préparatoire diffusé par le Vatican explique : « *une question de fond nous pousse et nous guide : comment se réalise aujourd'hui, à différents niveaux (du niveau local au niveau universel) ce "marcher ensemble" qui permet à l'Église d'annoncer l'Évangile, conformément à la mission qui lui a été confiée ; et quels pas de plus l'Esprit nous invite-t-il à poser pour grandir comme Église synodale ?* » Un double objectif coexiste : annoncer l'Évangile à tous et toutes, ce qui veut dire être d'abord soi-même en chemin et, sous la conduite de l'Esprit Saint, devenir une Église synodale où tous et toutes cheminent ensemble – ce qui suppose l'acceptation, à tous les niveaux, de réformes de sa gouvernance.

La démarche explique qu'au-delà des documents, la synodalité comme forme, style et structure de l'Église est à vivre et qu'il faudra prendre le temps nécessaire pour atteindre un certain nombre d'objectifs : la participation et l'inclusion de tous, en particulier de ceux qui se trouvent marginalisés afin qu'ils aient l'opportunité de s'exprimer et d'être écoutés ; la reconnaissance des compétences de chacun au bénéfice de la communauté chrétienne et de la famille humaine tout entière ; l'expérimentation de l'exercice de la responsabilité partagée pour annoncer l'Évangile et construire un monde plus habitable ; l'évaluation de la façon dont la responsabilité et le pouvoir sont vécus et l'évaluation des structures par lesquels ils sont gérés afin d'écarter les pratiques déviantes. Le pape vise ici clairement le cléricalisme sous toutes ses formes et à tous les niveaux, qui est à l'opposé de la synodalité qu'il souhaite ; la reconnaissance de la commu-

nauté chrétienne comme partenaire fiable du dialogue social... de la reconstruction de la démocratie, de la promotion de la fraternité; le rapprochement avec les religions chrétiennes, les autres religions et tout autres groupes sociaux et organisations de la société civile.

Points critiques

Le grand danger qui guette l'Église catholique est le cléricalisme¹ qui touche autant le fonctionnement de certains prêtres de paroisse que l'institution romaine. Ce cléricalisme l'a décrédibilisée auprès de nos contemporains.

Dans le document préparatoire (6), le pape reconnaît explicitement le poids de ce cléricalisme : *« L'Église tout entière est appelée à reconnaître le poids d'une culture imprégnée de cléricalisme, héritage de son histoire, et avec pour conséquences des formes d'exercice de l'autorité sur lesquelles se greffent différents types d'abus (de pouvoir, économiques, de conscience, sexuels). »*

On peut toutefois s'interroger lorsque le document préparatoire (14) précise que ce synode est une consultation du Peuple de Dieu qui *« n'entraîne pas que l'on se comporte à l'intérieur de l'Eglise selon des dynamiques propres à la démocratie, basées sur le principe de la majorité... Il s'agit d'un processus ecclésial qui ne peut se réaliser qu'au sein d'une communauté hiérarchiquement structurée. »* Doit-on comprendre qu'en dernier lieu le mot final revient au curé, à l'évêque, au pape ? La justification donnée par le document est d'éviter la mise en avant d'intérêts en conflit et de se concentrer sur la mission commune de l'évangélisation. Sauf à avoir des relations justes entre une hiérarchie-service (et non une hiérarchie-autorité) et le peuple de Dieu, on en reviendrait au cléricalisme pourtant décrié et au blocage probable de changements structurels pourtant nécessaires.

Ma spiritualité s'est toujours nourrie d'une foi en un Dieu trinitaire, Père, Fils et Esprit, un Dieu de relation, un Dieu de tendresse, un Dieu de liberté, un Dieu du souffle, un Dieu pour qui chacun est à la fois unique et relié.

¹ Michel COOL, journaliste, définit le cléricalisme comme *« une boursoufflure du pouvoir d'un seul ou d'une corporation »*. Pour le pape François, c'est une manière déviante de concevoir l'autorité de l'Eglise. Le cléricalisme ne prend pas en compte le peuple de Dieu.



relié. L'histoire nous cependanta appris que « sous le souffle de l'Esprit » l'Église s'était déjà trompé, avait fait fausse route. Elle est aussi humaine. Il ne faudrait pas que l'Esprit Saint, souvent sollicité dans le document préparatoire, soit confisqué par quelques-uns...

Suggestions pour une Église synodale

Ces suggestions sont nourries par mon engagement dans une fraternité laïque dominicaine et par un article de Claude LICHTERT¹ paru dans la revue *Lumen Vitae*.²

Une première suggestion consiste à lire et à relire la Bible à quelques-uns et à prendre du temps pour vivre fraternellement ces temps d'échange et de parole. Cela rejoint deux piliers de la vie dominicaine, la fraternité et l'étude. Cela répond à la question « *quelle démarche synodale suis-je prêt à vivre en fonction de qui je suis devenu par l'acte de lecture ? Le lecteur de la Bible , à partir de ce qu'il sait de lui-même et de ce qu'il ne sait pas du texte, entre ainsi, avec*

¹ Claude Lichtert est prêtre à Bruxelles, bibliste, aumônier aux Cliniques universitaires Saint-Luc et chargé de cours à l'UCLouvain.

² «Trois suggestions pour une Eglise en déshérence et en quête de cohérence et de pertinence », *Lumen Vitae*, Vol. LXXVI, octobre-novembre-décembre 2021-4, pp. 446-459.

*d'autres, dans un univers qui lui permet d'assumer et de traverser ses propres failles, ses propres vulnérabilités. »*¹

Une deuxième suggestion vise à ce que nous devenions acteurs plutôt que consommateurs, à notre échelle modestement, là où nous en sommes et que nous puissions agir ensemble en misant sur nos compétences respectives et témoigner de notre cheminement dans le respect de l'autre, sans contrepartie, sans attente. La synodalité n'a-t-elle pas comme principe : *« le lien plutôt que la réussite individuelle, la gratuité plutôt que l'échange marchand et la fragilité plutôt que la solidité. »*² ? Beau programme pour de nouvelles formes de gouvernance basées sur la confiance et la bienveillance.

Une démarche synodale est vraie lorsque j'accueille mais surtout lorsque j'accepte de me laisser accueillir hors de chez moi dans des lieux inconnus où je peux être mis en danger dans mon identité. Or, ne pensons-nous pas souvent que « les autres » doivent venir chez nous ? Dans les Evangiles, Jésus n'a pas accueilli chez lui mais il s'est laissé accueillir, il est allé dans des lieux improbables et il n'a pas eu peur de rencontrer « les mal vus, les mal acceptés ».

Alain LETIER, OP

¹ Claude LICHTERT, *op.cit.*, p.455-456.

² Claude LICHTERT, *op.cit.*, p.457-458.

Le pasteur Georges Quenon est responsable francophone des ministères dans l'Eglise protestante unie de Belgique, l'EPUB, issue de la fusion depuis 1978 de trois Églises belges liées à la Réforme. À temps plein, il assure le suivi des personnes chargées d'un ministère et mène les entretiens de fonctionnement entre les pasteurs et les consistoires locaux.

Notre ecclésiologie se définit comme presbytérale synodale. Tout se joue au niveau local. On va des décisions prises au niveau synodal vers les régions et le local, mais c'est localement et régionalement qu'on a préparé les documents synodaux. Il y a donc un mouvement de va-et-vient entre l'assemblée nationale synodale et l'assemblée locale.

Dialoguer n'est pas forcément obéir

Chaque communauté locale est dirigée par une assemblée générale, qui élit les anciens, les diacres et le pasteur, pour former le consistoire. Ce consistoire choisit à son tour trois personnes qui le représentent au niveau du district (il y a six districts en Belgique : 2 néerlandophones et quatre francophones). Et chaque district envoie une partie de ses représentants à l'assemblée nationale. Une fois ou deux par an, le synode se réunit. Le synode ordinaire dure en général deux jours mais il y a parfois un synode extraordinaire, comme sur le climat ce 19 mars. Cette assemblée synodale élit un conseil synodal, comprenant le président, un représentant de chaque district et le trésorier ; les mandats sont de 4 ans, renouvelables une fois. C'est toujours une assemblée qui décide, jamais un individu.

Mais ce n'est pas parce que l'assemblée synodale décide quelque chose que sur le plan local, tout le monde va se mettre au garde-à-vous ! On est dans un dialogue les uns avec les autres mais il y a des résistances. Dans l'assemblée synodale, nous avons décidé du mariage des homosexuels, à une très large majorité, mais localement, cela ne se passe pas nécessairement ainsi. Pour le ministère féminin, c'est pareil, certaines communau-

tés locales n'en veulent pas. On est ouvert aux autres dans le dialogue mais on n'est pas obligé d'obéir !

Procédures de choix d'un pasteur

Dans la coordination "Ministères", une des quatre coordinations qui accompagnent l'assemblée synodale, il y a la commission "Recrutement", assez déterminante dans le choix des pasteurs. Pour être pasteur dans l'EPUB, il faut avoir un master en théologie obtenu dans la faculté d'une église sœur



du premier degré ; en effet, les protestants sont tellement divers qu'il y a des facultés évangéliques, pentecôtistes, réformées, etc. Si un candidat provient d'une faculté évangélique, on lui demandera de suivre un certain nombre de cours dans notre faculté, pour "se mettre au parfum" de l'Église réformée.

Dès que quelqu'un suit les cours dans une faculté, se sent appelé au pastorat et/ou se dit qu'il aimerait être pasteur de l'EPUB (il peut venir d'ailleurs), il prend contact avec la commission de recrutement et constitue un dossier (un questionnaire, trois témoignages de personnes externes, etc.). Quand le dossier est suffisamment complet, on rencontre une première fois le candidat, ou la candidate, puisque depuis les années 70, tous nos ministères sont ouverts aux femmes, y compris le pastorat désormais. L'interview porte sur trois points : qu'est-ce qui lui fait dire qu'il/elle a une vocation ? les compétences (cf. diplôme(s) requis), les aptitudes naturelles.

Après cette rencontre, la commission vote son accord, ou décide de le rencontrer une deuxième fois ou lorsqu'il aura fini ses études. Si accord,

la commission envoie son avis au conseil synodal, avec un certain nombre de remarques qui lui permettent de donner son feu vert, ou de nous demander d'approfondir tel ou tel sujet, ou tout simplement de le refuser. C'est le conseil synodal qui décide en fin de compte, il est l'employeur.

Dans le cheminement d'un candidat pasteur, il y a aussi le stage pastoral, après la Fac, ce qu'on appelle le proposanat (1 an minimum, 2 ans maximum). La moitié, six mois, est l'accompagnement d'un pasteur chevronné et les six autres mois se passent dans une Église vacante, où il est seul. La commission de recrutement continue à suivre tout cela, à recevoir des rapports et elle donnera son avis au conseil synodal, par exemple: "c'est ok, il peut entrer en paroisse".

Si le candidat est accepté par le conseil synodal, nous lui communiquons la liste des églises vacantes et il va prendre contact avec elles, accompagné du pasteur consultant. En effet, quand une église est vacante, le district désigne un pasteur consultant, en accord avec le consistoire local : c'est un pasteur de la région qui va s'occuper de cette paroisse pour l'aider à rechercher un candidat.

La paroisse rencontre alors le candidat et l'invite à prêcher. Si le consistoire juge qu'il est suffisamment bien perçu par la communauté, il va le mettre au vote d'une assemblée : il faut 3/4 des voix pour devenir effectivement pasteur. En général, il sera remis au vote tous les 5 ans, après un entretien de fonctionnement avec la commission de suivi.

Quels sont les défis pour un pasteur ?

Les communautés ne sont pas identiques les unes aux autres ; c'est la même chose chez les catholiques. Il y a une majorité de personnes venant des églises évangéliques, des charismatiques, des pentecôtistes, des réformés et des libéraux, tout cela dans une même communauté. Bien sûr, il y a des communautés plus libérales, d'autres plus réformées ou traditionnelles. Il y a en effet trois grands types de protestants :

- le protestant fondamentaliste, littéraliste, qu'on va appeler évangélique ; on peut y mettre la plupart des charismatiques, même s'ils peuvent se retrouver aussi dans les deux autres types.

- le protestant réformé, traditionnel : confessant, donc un peu évangélique, il est surtout attaché aux grands principes de la Réforme : le salut par la grâce seulement, la Bible seule, etc.

- le protestant libéral : il a une lecture plus spirituelle, ne s'arrêtera pas à la lettre du texte mais à son esprit, interrogera franchement sa foi.

Quelques-unes de nos communautés sont de type libéral, mais elles reçoivent aussi des évangéliques qui ne sont plus du tout en phase avec leur église et sont à la recherche d'une autre spiritualité protestante.

Le pasteur doit donc bien savoir à qui il s'adresse. Je suis aumônier d'hôpital et dans les trois premières minutes, dans la manière de parler, je sais si j'ai affaire à un pentecôtiste ou un réformé par exemple : il y a un langage type. C'est normal chez nous. On dit souvent en guise de boutade que le protestant est un pape, avec sa bible. On ne peut pas dire à un protestant : « Tu vas croire comme cela ». Il répondra : « J'ai ma pensée là-dessus ; d'après tel et tel texte, pour moi, c'est plutôt comme cela... ».

Les divers ministères dans une paroisse de l'EPUB

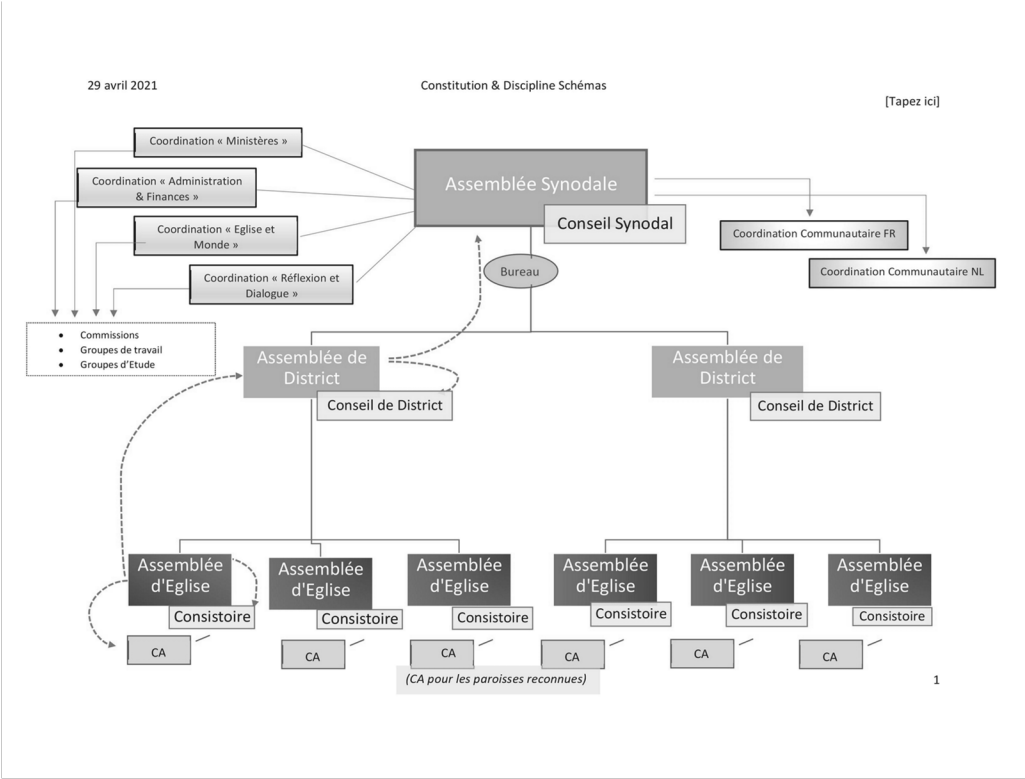
Il y a trois ministères de base reconnus dans nos constitutions : le pasteur, l'ancien et le diacre.

L'*ancien*, c'est un laïc qui a un ministère d'unité dans la communauté, d'enseignant aussi, souvent de prédicateur. Il remplace le pasteur quand il est absent, il l'aide dans sa charge pastorale, dans les visites, les sacrements. C'est l'homme ou la femme qui connaît bien sa paroisse et va la porter pastoralement, un peu comme le diacre chez les catholiques. Le *diacre* est celui qui aura le souci de l'action sociale dans la communauté (cf. le Livre des Actes des Apôtres).

Mais on réfléchit et on installe aussi d'autres ministères parce que l'église est dans une société, une culture où il faut des pionniers. Des communautés sont quasiment mortes : comment reprendre une vie communautaire quand une église n'est plus en état d'être église, qu'il y a trop peu de monde, qu'elle ne s'est pas renouvelée ? Que veut la société comme type d'église ? Comment être église autrement ? C'est une grande préoccupation aujourd'hui dans l'EPUB et nous avons d'ailleurs un groupe de travail « Église contemporaine » qui essaie d'y réfléchir. Et donc on a des

pionniers, des diacres à charge spéciale. C'est quelqu'un à plein temps, payé comme un pasteur, mais pour une tâche particulière : il va s'occuper plutôt de la jeunesse ou d'une redynamisation communautaire, il a un charisme spécifique pour un ministère spécifique dont nous avons besoin dans l'église aujourd'hui.

Propos recueillis par Jean-Pierre BINAME, OP



« Un mouvement pour les jeunes et par les jeunes » : c'est ainsi que se présente le Patro. Un beau slogan ? Pas seulement. Car la seconde partie - par des jeunes - est une réalité concrète. Au Patro, ce sont les jeunes qui débattent et prennent les décisions. À tous les niveaux.

Ici, on les appelle les « benny's ». Ce sont les 3600 bénévoles – entendez des jeunes, animatrices et animateurs pour la plupart. Ils et elles donnent de leur temps, de leur énergie et de leur créativité pour faire vivre les 240 patros, sans être rétribués. En soi, cela n'a rien que de très banal : tous les mouvements de jeunesse en font autant, depuis des temps immémoriaux. L'une des particularités du Patro, cependant, c'est de fonctionner depuis de nombreuses années déjà en dehors de tout cadre proprement hiérarchique. Comment cela est-il possible ? Plus de 23 000 enfants et ados, cela demande tout de même de l'organisation, des règles communes, des références juridiques officielles... Bien sûr. Tout cela existe au Patro comme dans n'importe quelle autre asbl. Mais les jeunes ont décidé depuis de nombreuses années de concrétiser à son maximum un idéal de démocratie participative.

Une intelligence collective

Tout commence sur le terrain. Un « patro local » regroupe entre 30 et... 200 jeunes, de 3 à 16 ans Les animatrices et animateurs (entre 16 et 22 ans) choisissent eux-mêmes, après négociation, leur président.e et leur deux accompagnateur et/ou accompagnatrice « adulte » et de « sens »¹. L'ensemble des patros locaux situés sur un territoire assez large forment

¹ Les contrats établis avec ces derniers ont une durée limitée et peuvent être révoqués chaque année par l'une ou l'autre partie. C'est également le cas pour l'accompagnatrice fédérale de sens, qui a un mandat de 3 ans, renouvelable sur accord mutuel.



une « régionale ». Ils élisent des délégués qui sont appelés à participer à L'Assemblée pédagogique. Cette Assemblée (il y en a entre 6 et 8 par an) est le lieu décisionnel par excellence : tout ce qui touche, de près ou de loin, la vie du Patro y est débattu : projets, nouveaux outils, abandon ou création de signes d'appartenance, etc. mais aussi la charte - qui est au Patro ce que la constitution est à un État. Sans oublier l'élection du président et de la présidente du Mouvement tous les deux ans. Les procédures sont parfois longues : avant de passer au vote, les délégués régionaux doivent consulter les patros locaux et s'en font les porte-voix à l'Assemblée pédagogique suivante. Quelle que soit la taille de la régionale, deux votes lui sont attribués. Les permanents et l'équipe de Direction (travailleurs salariés de la Fédération, le plus souvent d'anciens patronnés) n'ont pas le droit de vote¹. Une exception est faite pour l'accompagnatrice fédérale de sens, qui est bénévole.

Un « Conseil pédagogique » est garant des projets et décisions relevant de ce domaine. Celui-ci rassemble, outre les deux Présidents du Mouvement et le Secrétaire général, des membres de l'Assemblée pédagogique, élus par leurs pairs. Il en va de même à l'Organe d'Administration et à l'Assemblée générale : là encore, seuls les délégués des jeunes et trois experts (anciens du Patro et bénévoles, spécialisés en une matière - la finance ou le droit, par exemple) ont droit de vote. Le rôle des autres adultes encadrants est donc d'informer, éclairer et accompagner le processus décisionnel ; *in fine*, la décision finale revient toujours au terrain

¹ Les permanents accompagnent les patros locaux et font le lien avec la Fédération ; l'équipe de Direction assure la gestion quotidienne de l'asbl. Ils ne peuvent prendre de décision importante sans en référer l'Assemblée pédagogique et aux instances.

(les permanents salariés ne participent, quant à eux, à aucune des instances). Les procédures et les cadres (rigoureusement établis par la charte approuvée, rappelons-le, par les jeunes eux-mêmes) empêchent les dérapages et les incohérences que l'on pourrait craindre d'acteurs aussi jeunes et pas nécessairement formés aux arcanes d'une ASBL. Les discussions peuvent être serrées et les points de vue, divergents, mais au final le principe d'*intelligence collective* prôné par le Mouvement fait ses preuves, année après année. Une fameuse éducation à la citoyenneté et à la démocratie !

Démocratie au max

L'intelligence collective émerge de la collaboration et de la communication entre les individus d'un groupe. Cela suppose des règles, des pratiques, une méthode de fonctionnement. Proposée au départ par quelques permanents qui en maîtrisaient les principes, elle s'invite désormais de façon naturelle dans les réunions, y compris aux niveaux régional et local, où il n'est pas rare de voir des jeunes pratiquer l'*élection sans candidat* (personne ne se porte volontaire, c'est le groupe qui choisit la personne qu'il estime la plus compétente pour occuper une fonction, mener un projet ou assumer une tâche). Ce genre de procédure, fondé sur la bienveillance et la responsabilité, modifie les rapports des jeunes entre eux : ils expérimentent que la compétition - tellement prisée dans la société - peut être utilement remplacée par la coopération au service d'un projet commun ; et que les principes de communication non violente renforcent les relations. Expérience que font aussi les travailleurs du centre fédéral qui, dans le cadre de leurs missions, les mettent en pratique - ce qui rend l'ambiance agréable pour chacune et chacun.

En avril 2022, un grand congrès réunira tous les animatrices et animateurs sur le thème de la... démocratie. Alors, tant qu'à faire, autant aller encore plus loin ! Le groupe porteur de ce projet a proposé d'organiser un *Forum ouvert*. Il s'agit d'une structure de parole permettant à des groupes de 5 à 2000 participants de s'exprimer sur leurs propres sujets. Autrement dit, à l'heure actuelle, quatre mois avant l'événement, on ne sait pas encore avec précision ce qui sera discuté lors de ce congrès.

Afin de s'assurer de la réussite de la journée... et de rester fidèles au dynamisme du Mouvement, des forums ouverts préparatoires sont organi-

sés en régionales, avec l'aide d'un bénévole ou d'un permanent formé. Et déjà émergent de multiples questions à propos de la démocratie, inattendues, relatives aussi bien à la vie d'un patro local que de la Fédération. Échanges passionnants en vue ! Bien sûr, tout ne pourra pas être abordé, le temps étant restreint. Le groupe porteur fait des regroupements afin qu'un maximum de sujets puisse être mis en débat. Mais ce sont les participant.es qui, au final, décideront d'en parler ou non, d'aborder un ou plusieurs thèmes, combien de temps durera la discussion, etc.

À l'annonce du projet, il y a eu, du côté des instances et de certains permanents, un peu de flottement, voire de doute : ils avaient beau s'entendre expliquer que la ville de Grenoble pratique depuis trois ans déjà ce genre de forum pour associer un maximum de citoyens, tout de même, envisager un congrès sans savoir avec précision comment il se déroulera... Alors, puisque rien ne vaut l'expérimentation, un forum ouvert à propos de la démocratie a été organisé lors de l'Assemblée pédagogique de novembre. Résultat : toutes et tous sont désormais convaincus de la faisabilité et de l'intérêt de la démarche. Certes, demeure une marge d'incertitude et de risque. Certes tous les patros ne s'impliquent au même degré. Mais ce qui est certain, c'est que davantage de jeunes découvrent que les décisions et propositions « top-down », parachutées d'en haut, ne sont pas inévitable dans une organisation. Et que la démocratie, la vraie, celle dans laquelle chacune et chacun, quel que soit son statut, se voit offrir la possibilité de faire entendre sa voix, c'est possible si on y croit vraiment.

À l'heure où l'on voit revenir en Europe des idéologies rances, des politiques musclées et illibérales, il est réconfortant et porteur d'espérance de côtoyer des jeunes - ces jeunes qui auront la responsabilité de construire le monde de demain - se former à être les vigiles d'un fonctionnement politique dont nul.le n'est exclu.e

Myriam TONUS, OP

Accompagnatrice fédérale de Sens du Patro



Vous savez que les chefs des nations dominent sur elles et que les grands les tiennent sous leur pouvoir. Ce ne sera pas le cas au milieu de vous, mais si quelqu'un veut être grand parmi vous, qu'il soit votre serviteur ; et si quelqu'un veut être le premier parmi vous, qu'il soit votre serviteur. C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir.
(Mt 20, 25-28)

Mais vous, ne vous faites pas appeler maîtres, car un seul est votre Maître et vous êtes tous frères. N'appellez personne sur la terre, car un seul est votre Père, c'est celui qui est au Ciel. Ne vous faites pas appeler chefs, car un seul est votre chef, c'est le Christ. Le plus grand parmi vous sera votre serviteur. (Mt 23, 8-11)

Le disciple n'est pas supérieur à son maître, mais tout disciple bien formé sera comme son maître. (Lc 6,40)

En Église, la diversité ne peut être une menace

Ces dernières années sont apparues de plus en plus manifestement au sein des Églises du monde occidental certaines lignes de fractures qui dessinent les contours de sensibilités très divergentes sur un certain nombre de questions touchant tant à l'ecclésiologie ou à la liturgie qu'à la morale sexuelle et familiale.

Ces tensions s'invitent dans les travaux de nos cénacles paroissiaux, de nos communautés et de nos fraternités mais elles transparaissent également au cœur même du Vatican à l'occasion de prises de position, parfois fort peu fraternelles, opposant régulièrement « réformateurs » et tenants d'une ligne conservatrice.

Pour prendre la mesure des enjeux auxquels nous sommes confrontés en tant que catholiques, il ne serait sans doute pas inutile de tourner notre regard vers l'Église d'Allemagne engagée depuis fin 2019 dans un processus baptisé prudemment : « Chemin synodal » (*Der Synodale Weg*).

Tensions autour d'un renouveau

Très profondément ébranlée par les scandales des agressions et crimes sexuels commis par des clercs à l'encontre d'enfants et d'adultes, l'Église catholique en Allemagne commanditait en 2013 un rapport d'experts indépendants, dit rapport MGH, destiné à faire une lumière complète sur le sujet et à émettre des recommandations.

Sur base de ce rapport et tenant compte de l'émotion qu'il suscita, la Conférence des évêques a pris trois décisions majeures : l'instauration d'un dispositif complet de prévention, d'observation et de réparation des agressions sexuelles dans l'Église ; la mise en place d'une juridiction administrative interne propre à sanctionner les manquements dans l'exercice de l'autorité ecclésiale ; le lancement d'un processus de réformes structurelles destiné à construire collectivement l'avenir de l'Église locale sous la forme d'une démarche originale offrant aux laïcs la possibilité d'un co-pilotage.

Certains textes, déjà approuvés par une large majorité des participants au « Synode », ne soulèvent aucun problème majeur. C'est le cas de celui qui suggère d'ajouter la science théologique, les « signes des temps » et le « sens de la foi du Peuple de Dieu » (*Sensus fidei fidelium*) aux trois sources traditionnelles dans lesquelles l'Église puise ses vérités (la Bible, la Tradition, le Magistère), ou encore de celui qui demande une plus grande marge de codécision pour les laïcs. Ce dernier, s'inscrit d'ailleurs dans la thématique du Synode sur la synodalité initié par le pape François et dont la phase diocésaine est encore en cours.

D'autres textes provoquent par contre une vive opposition chez une minorité de catholiques allemands et une certaine « inquiétude » au sein des autorités vaticanes. Il s'agit entre autre des questions liées à l'assouplissement des règles concernant le célibat sacerdotal, à l'accès des femmes au diaconat, ainsi qu'à la doctrine de l'Église concernant l'homosexualité ou la contraception...

Affronter les signes des temps

Dans son discours du 21 décembre 2019 adressé à la Curie dans le cadre du traditionnel échange des vœux, le Pape François affirmait : *« Ce temps que nous vivons n'est pas seulement une époque de changements, mais un véritable changement d'époque. (...) Nous ne sommes plus dans un régime de chrétienté parce que la foi – spécialement en Europe, mais aussi dans une grande partie de l'Occident – ne constitue plus un présupposé évident du vivre-ensemble, pire elle est souvent même niée, raillée, marginalisée et ridiculisée. »* Et il poursuit : *« Nous devons engager des processus, plutôt qu'occuper des espaces. Dieu se manifeste dans le temps, et il est présent dans les processus de l'histoire. Cela conduit à privilégier les actions qui génèrent des dynamiques nouvelles ».*

Dans un monde de plus en plus complexe, en mutation toujours plus rapide, les tensions évoquées plus haut sont sans doute inévitables. Elles doivent pourtant être dépassées en mettant en œuvre les « processus » et les « dynamiques » dont parle le Pape et qui impliquent que l'Église, si elle veut rester un corps vivant, affronte les signes des temps à la lumière de l'Évangile.

L'Ordre dominicain en général et sa branche laïque en particulier n'est pas étranger à ces préoccupations, ni aux inquiétudes ou aux dissensions

qu'elles peuvent susciter en son sein. Qu'on le veuille ou non, les Prêcheurs sont « d'Église » mais ils sont aussi, par nature, à la fois à l'écoute des soubresauts du monde et ancrés dans la culture qui les a vu naître.

En 2017, dans le prolongement de la publication de l'exhortation apostolique post-synodale *Amoris Laetitia*, le Conseil laïc de la Vice-province dominicaine de Belgique a souhaité réfléchir à la délicate question de l'accueil et de l'accompagnement des divorcés remariés ainsi que des personnes homosexuelles au sein des Fraternités.

Cette réflexion a débouché sur l'envoi d'une motion aux provinces et vicariats afin que le sujet puisse être débattu lors de l'Assemblée européenne des Fraternités laïques dominicaines qui s'est tenue à Fatima en octobre de la même année. Inutile de dire que si la position belge a reçu quelques soutiens, elle a également rencontré une opposition parfois très dure de certains délégués.

S'il est un bien à la fois précieux et fragile que recherchent toutes les branches de notre Ordre – et qui en constitue même un fondement – c'est la communion fraternelle. Ainsi, lorsque des décisions importantes sont à prendre, la règle tacite est d'obtenir l'unanimité, ce qui exige de longues concertations, un infini respect des options différentes, d'inévitables concessions personnelles et de savoir prendre du temps, beaucoup de temps, pour laisser mûrir.

Face au risque de voir se briser la communion, c'est la voie qu'a choisie l'Assemblée en demandant à toutes les fraternités du continent de prendre un an de discernement afin de proposer leur expérience respective et des « éléments de réflexion » au Congrès International (organe mondial), organisé également à Fatima, un an plus tard, en octobre 2018.

Communion fraternelle

Nous avons donc répondu à cette invitation en publiant une déclaration exprimant à la fois la façon dont se vit dans nos fraternités l'intégration des personnes en situations dites « irrégulières » et notre souhait de voir reconnues officiellement par le Congrès les ouvertures amorcées en cette matière par le Pape, la Conférence épiscopale belge et le Maître de l'Ordre.

Les débats furent cette fois plus sereins, plus riches et plus fraternels. Ils débouchèrent sur un accord de consensus reconnaissant l'évolution de la position du Magistère sur ces points délicats et autorisant sous certaines conditions assez strictes l'intégration complète dans les Fraternités de personnes divorcées et remariées civilement.

Une des caractéristiques fondamentales de l'Ordre dominicain est la diversité de ses membres : diversité des genres, des cultures, des apostolats, des parcours et des états de vie... Si cette diversité est vécue comme une richesse et non comme une menace, c'est sans doute grâce à une gouvernance basée sur un fonctionnement démocratique ainsi que sur une culture du débat ouvert à tous et cherchant avec patience un consensus au sein duquel chacun puisse vivre en se sentant respecté.

Avec la vie fraternelle, l'étude et la prière, la gouvernance dominicaine nous rend capable tant individuellement que collectivement de répondre à la mission de l'Ordre qui nous invite à nous mettre au service de la Parole, au service du dialogue de Dieu avec le monde.

Sans vouloir établir une équivalence trop audacieuse entre l'Ordre dominicain et l'Église du Christ, il s'agit là d'un modèle dont cette dernière pourrait s'inspirer pour relever certains défis que lui lance notre société.

Ludovic NAMUROIS, OP

Vous avez aimé cette publication ?

Merci d'envoyer vos commentaires, suggestions ou propositions d'articles à :

Mme Dominique DE RYCK
Avenue Commandant Lothaire 2/14
1040 BRUXELLES
Tél.: 0497 40 73 82
Courriel : dominiquederyck@hotmail.com



Conditions d'abonnement

4 numéros par an :

- **Belgique ~ Abonnement ordinaire : 15 €**
Les suppléments de soutien sont les bienvenus
- **Étranger ~ 20 € par virement, en donnant à votre banque les informations IBAN & BIC (cf. ci-dessous)**

**A verser au compte BE58 0682 1109 6679 (BIC : GKCCBEBB)
des Fraternités Laïques Dominicaines A.D.**



Comité de rédaction

Jean-Pierre BINAME - Dominique DE RYCK - Joe ELSEN -
Alain LETIER - Myriam TONUS

Belgique-België
P.P.
1040 Bruxelles 4
P 302451



Responsable : Dominique DE RYCK - Av. Commandant Lothaire 2/14
1040 BRUXELLES

Bureau de dépôt : Bruxelles 4. Périodique trimestriel :
Janvier - Février - Mars 2022